

## FOIRE AUX QUESTIONS

### Comment inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs ?

Vous pouvez nous contacter au **03.55.33.03.78** ou par email à [al.montlebon@famillesrurales.org](mailto:al.montlebon@famillesrurales.org) afin d'obtenir une demande d'ouverture de compte sur notre Portail Familles

### Comment puis-je être informé des activités et évènements proposés ?



Pour ne rien manquer, vous pouvez vous rendre sur notre site internet : <https://www.famillesrurales.org/Montlebon> ou sur notre page Facebook : Familles Rurales de Montlebon

### Comment connaître les différents tarifs ?

Toujours sur notre site, vous retrouverez les tarifs. Ceux-ci varient selon votre quotient familial et selon les créneaux horaires.

### C'est quoi le Portail Famille ?

Le Portail Famille c'est un accès internet dédié, crée et pensé pour les familles. Ce site vous permet de pouvoir gérer en autonomie l'ensemble des informations de la famille et de votre enfant (inscriptions, gestion de votre compte, paiements et attestation fiscale).

Cet accès vous est donné sur simple demande

### Quelles valeurs défendons-nous ?

A Montlebon le projet pédagogique est centré sur le bien être de vos enfants.

En ce sens, cette année, les animateurs avec appui de la direction, ont choisi de proposer un projet pédagogique autour de ces trois valeurs :

- Coopération
- Autonomie
- Curiosité

## QUI SOMMES NOUS ?

L'Accueil de Loisirs de Montlebon géré par Familles Rurales du Doubs, est un lieu d'accueil, de socialisation et d'éveil pour les enfants de 3 à 12 ans, en dehors du temps scolaire. Il est déclaré auprès de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports) du Doubs.

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France. Toutes leurs actions se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.



### Des questions ?

Contactez-nous :

**FAMILLES RURALES FD25**

**SITE Accueil de loisirs de MONTLEBON**

✉ : 7bis place des Minimes 25500 Montlebon

☎ : 03.55.33.03.78

@ : [al.montlebon@famillesrurales.org](mailto:al.montlebon@famillesrurales.org)

🌐 : [www.famillesrurales.org/montlebon](http://www.famillesrurales.org/montlebon)

📘 : Familles Rurales de Montlebon



**ENFANCE**  
Bien grandir



**JEUNESSE**  
Donner vie à ses projets



**LE PETIT GUIDE DE  
L'ACCUEIL DE LOISIRS  
DE MONTLEBON**

Toutes nos activités sont organisées en partenariat avec la Commune de Montlebon et la CAF du Doubs.



# PERISCOLAIRE

Nous accueillons les enfants sur les temps périscolaires, les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur différents horaires.

Nous proposons de nombreuses animations sur les temps d'accueil des enfants correspondant à leurs envies et besoins.

Nous travaillons ensemble sur la construction de projets comme la fête de Noël, la création de spectacle, l'entretien du jardin .. Nous construisons ce programme de loisirs en équipe en répondant à notre projet pédagogique.

Nous avons décidé de mettre en place à partir de cette année un self service pour les enfants des classes primaires pour les moments de repas

Les repas du midi sont fournis par Le Château d'Uzel, ESAT situé à Morteau

Les petits déjeuners sont composés de pain frais de la boulangerie de Montlebon, de beurre et confiture, de céréales, de jus de fruits, de fromage ...

Les gouters sont composés de fruits, de pain frais ou brioche de la boulangerie de Montlebon, fromages, chocolats, yaourts de la fromagerie de Montlebon , compotes ..

## PERIODE SCOLAIRE

**MATIN** : de 6h30 à 8h30 avec petit déjeuner à 7h30 en option

**MIDI** : de 11h40 à 13h40

**APRES-MIDI** : de 16h 20 à 18h30

# MERCREDIS VACANCES

Nous sommes ouverts la deuxième semaine de toutes les vacances scolaires de l'année sauf durant les deux semaines des fêtes de fin d'année (décembre) et un mois pendant les vacances d'été.

L'accueil de loisirs propose diverses activités selon des thèmes qui varient tout au long de l'année.

Les journées en forêt sont régulières et permettent aux enfants d'appréhender ce grand terrain de jeu.

Des sorties en bus d'une journée sont organisées occasionnellement afin de découvrir d'autres horizons naturels et culturels.

L'accueil organise également des mini camps de 2 ou 3 jours sous tentes. C'est l'occasion pour les enfants qui y participent de partager des moments de vie riches en souvenirs.



### Affaires à prévoir tous les mercredis :

- Sac à dos
- Gourde remplie
- Baskets

## PERIODE EXTRA-SCOLAIRE

**GARDE MATIN** : de 6h30 à 8h00 petit déj à 8h en option

**MATINEE** : de 8h à 12h ou de 8h à 13h30 avec repas

**JOURNEE** : de 8h à 17h30

**APRES MIDI** : de 12h à 17h30 avec repas ou 13h30 à 17h30

**GARDE SOIR** : 17h30 à 18h30

# INFOS IMPORTANTES

Demande d'inscription / modification / suppression uniquement via le portail familles :

**[www.fd-famillesrurales.portail-defi.net](http://www.fd-famillesrurales.portail-defi.net)**

avec un délai de 2 jours ouvrés

(ex : le vendredi pour le mercredi)

En cas d'absence ou de maladie : 2 jours de carence vous seront facturés. Vous devez désinscrire vos enfants via le portail familles au-delà des 2 jours

**Il n'est plus nécessaire de transmettre un certificat médical**

Dates d'ouvertures des inscriptions périscolaires :

**Le 16/10/2023 à 20h**

pour les inscriptions du 6/11/2023 au 22/12/2023

**Le 11/12/2023 à 20h**

pour les inscriptions du 8/01/2024 au 16/02/2024

**Le 5/02/2024 à 20h**

pour les inscriptions du 4/03/2024 au 12/04/2024

**Le 1/04/2024 à 20h**

pour les inscriptions du 29/04/2024 au 05/07/2024

Pour chaque période de vacances, vous recevez un mail avec une date d'ouverture et de fermeture des inscriptions. Passée la date de fermeture les inscriptions sont définitives et ne pourront être modifiées ou supprimées

## LES AFFAIRES A EMMENER

Pour les maternelles : Un sac en tissu contenant une tenue de rechange au nom de l'enfant.

Uniquement pour les enfants présents matin / soir / mercredi et vacances : une paire de chaussons marquée au nom de l'enfant

Inutile de fournir des chaussons si votre enfant ne vient que le midi